



La commission nationale Anti-corruption lève le voile sur la corruption au sein de la magistrature.

La Conac évoque avec des exemples à l'appui des cas graves de corruption dans le corps de la justice, notamment chez les magistrats. L'organe appelle à cet effet le président de la République à opérer une réforme dans le secteur.

237actu.com propose à ses lecteurs un extrait de la lettre de la Conac adressée au président de la République Paul Biya.

Excellence Monsieur le Président de la République, Les pratiques dénoncées dans le cas d'espèce trahissent un état des lieux de l'administration judiciaire. Le versement des dessous de table, le monnayage des décisions de justice et des actes administratifs, les lenteurs judiciaires et l'embourgeoisement des magistrats, sont quelques-uns des griefs qui caractérisent le malaise actuel, pratiques qui vont à l'encontre de votre vision de la justice, illustrée lors d'une allocation faite le 1er décembre 2009 et où vous disiez, je cite:" La justice est la plus haute instance de régulation sociale et la poutre maitresse de la démocratie dans un Etat de droit".

Aussi, for de tout ce qui précède et pour prévenir et juguler la corruption dans la Magistrature

au Cameroun, la Commission Nationale Anti-Corruption recommande entre autres : -la réforme profonde du Conseil Supérieur de la Magistrature, afin d'alléger et d'accélérer la procédure de sanction des Magistrats, dont l'impunité accentue les pratiques décriées ; -la réforme des modes de recrutement et de formation des Magistrats, notamment en privilégiant le modèle anglo-saxon qui ouvre l'accès à la Magistrature prioritairement aux avocats expérimentés et intègres ; -la mobilité régulière des personnels magistrates, la longévité à un poste alimentant ces mauvaises pratiques ; -la révision du Statut de la magistrature avec en prime la revalorisation des salaires des Magistrats.